

PRISE DE POSITION DE L'AMM SUR LES RISQUES POUR LA SANTÉ DU TABAC ET DES PRODUITS DÉRIVÉS DU TABAC

Adoptée par la 40^e Assemblée Médicale Mondiale Vienne (Autriche), Septembre 1988
révisée par la 49^e Assemblée Générale de l'AMM, Hambourg, Allemagne, Novembre 1997
par la 58^e Assemblée Générale de l'AMM, Copenhague, Danemark, Octobre 2007
et par la 62^e Assemblée Générale de l'AMM, Montevideo, Uruguay, Octobre 2011

PREAMBULE

Plus d'un adulte sur trois dans le monde (soit plus de 1,1 milliard d'individus) fume, dont 80% dans les pays à faibles et moyens revenus. Le tabagisme et les autres formes de consommation de tabac affectent tous les organes du corps et constituent une cause majeure de cancer, de maladie cardiaque, d'infarctus, de maladies pulmonaires obstructives chroniques, de risques pour le fœtus et de maintes autres pathologies. 5 millions de personnes décèdent dans le monde chaque année à cause du tabac. A moins d'un renversement de tendance dans la consommation du tabac, ce dernier provoquera la mort de 10 millions de personnes d'ici 2020 dont 70 pour cent dans les pays en voie de développement. Au cours du 20^e siècle, le tabac a tué 100 millions de personnes et faute d'interventions efficaces, il en tuera 1 milliard au 21^e siècle. De plus, le tabagisme passif - émission dans l'air de plus de 400 produits chimiques dont plus de 50 carcinogènes et de nombreuses autres toxines - provoque le cancer des poumons, des maladies cardiaques et d'autres pathologies chez les non fumeurs.

La communauté internationale de santé publique a exprimé par la voie de l'Organisation Mondiale de la Santé son inquiétude grandissante sur cette tendance alarmante au tabagisme et sur les maladies qui lui sont imputables. Le 20 septembre 2007, 150 pays avaient ratifié la Convention Cadre sur la Lutte anti-tabac (FCTC) qui prévoit que les pays l'ayant ratifiée prendront des mesures drastiques contre la consommation de tabac en augmentant les taxes sur le tabac, en prohibant la publicité et la promotion sur le tabac, en interdisant de fumer dans les lieux publics et professionnels, en apposant des messages de santé sur les paquets de cigarettes et autres produits dérivés du tabac, en améliorant l'accès aux consultations anti-tabac et aux produits de sevrage, en légiférant sur le contenu et les substances émises par les produits dérivés du tabac et en éliminant le commerce illégal du tabac.

L'exposition au tabagisme est présente partout où il est permis de fumer : au domicile, sur le lieu de travail et dans d'autres lieux publics. Selon l'OMS, près de 200.000 travailleurs meurent chaque année du tabagisme passif au travail et environ 700 millions d'enfants dans la moitié du monde respirent un air pollué par la fumée du tabac, notamment à la

maison. Sur la base de trois rapports récents (the International Agency for Research on Cancer's Monograph 83, Tobacco Smoke and Involuntary Smoking; the United States Surgeon General's Report on The Health Consequences of Involuntary Exposure to Tobacco Smoke; and the California Environmental Protection Agency's Proposed Identification of Environmental Tobacco Smoke as a Toxic Air Contaminant), le 29 mai 2007 l'OMS a lancé un appel pour une interdiction mondiale du tabac dans les lieux professionnels et dans les lieux publics clos.

L'industrie du tabac prétend s'impliquer à établir les preuves scientifiques des effets du tabac sur la santé, en menant des recherches à la fois au niveau interne et externe grâce à des programmes collectifs financés par l'industrie du tabac. Pourtant, elle a toujours nié et occulté les informations témoignant de la nocivité du tabac. Depuis des années, elle revendique le manque de preuves concluantes sur le fait que le tabac serait à l'origine de maladies comme le cancer et les cardiopathies. Elle prétend également que la nicotine ne crée pas de dépendance. La profession médicale n'a eu de cesse de le réfuter et de ce fait de s'opposer résolument aux campagnes publicitaires massives organisées par l'industrie du tabac. Elle est en outre fortement convaincue que les associations médicales peuvent jouer un rôle déterminant dans la lutte contre le tabac.

Depuis des années également, l'industrie du tabac et ses filiales soutiennent la recherche et la préparation de rapports sur les liens entre le tabac et la santé. Les chercheurs et leurs organisations participant à ces activités donnent à l'industrie du tabac une apparence de crédibilité même si les résultats ne sont pas toujours directement exploités dans ses activités commerciales. Une implication dans de telles missions crée également à d'importants conflits d'intérêt avec les objectifs de promotion de la santé.

RECOMMANDATIONS

Afin de réduire les risques pour la santé du tabac et des autres produits dérivés, l'AMM prie instamment les associations médicales nationales et tous les médecins à prendre les mesures suivantes:

1. Adopter une politique d'opposition au tabagisme et à l'utilisation de produits dérivés du tabac et faire connaître la politique adoptée.
2. Interdire de fumer, y compris l'utilisation de tabac sans fumée, dans toutes les réunions professionnelles, sociales, scientifiques et officielles des associations médicales nationales, conformément à la décision de l'Association Médicale Mondiale de frapper de cette même interdiction ses propres réunions.
3. Développer, soutenir et participer à des programmes d'éducation de la profession et du public sur les risques pour la santé des produits dérivés du tabac (y compris la dépendance) et du tabagisme passif. Des programmes de dissuasion et d'aide à l'arrêt du tabac destinés aux fumeurs et aux consommateurs de produits dérivés du tabac. Des programmes destinés aux non fumeurs et aux non utilisateurs de produits dérivés du tabac pour prévenir toute consommation éventuelle de ces produits. Ces deux types de programme sont importants.

4. Encourager les médecins à donner le bon exemple (en n'utilisant aucun produit dérivé du tabac) et les porte-paroles à éduquer le public sur les effets nocifs pour la santé de l'utilisation de produits dérivés du tabac et sur les bénéfices qu'apporte l'arrêt de consommation des produits à base de tabac. Demander à toutes les facultés de médecine, les instituts de recherche, les hôpitaux et autres établissements de santé d'interdire de fumer, l'utilisation de tabac sans fumée dans leurs locaux.
5. Lancer ou intensifier les programmes éducatifs pour les étudiants en médecine et les médecins afin qu'ils soient à même d'identifier et de prendre en charge la dépendance au tabac de leurs patients.
6. Encourager un large accès aux traitements basés sur la preuve destinés à traiter la dépendance au tabac - y compris les conseils et la pharmacothérapie - par le biais d'entretiens personnels ou de groupes, des consultations téléphoniques, des programmes de sevrage sur Internet et tout autre support ou moyen approprié.
7. Etablir ou adopter des directives cliniques sur le traitement du tabagisme et de la dépendance au tabac.
8. Rallier l'AMM pour que l'Organisation Mondiale de la Santé ajoute les médicaments de sevrage tabagique ayant fait preuve de leur efficacité à la Liste Modèle des Médicaments Essentiels de l'OMS.
9. S'abstenir d'accepter tout financement ou ressource éducative de l'industrie du tabac et exhorter les facultés de médecine, les instituts de recherche et les chercheurs à faire de même, afin d'éviter de donner un quelconque crédit à cette industrie.
10. Demander instamment aux gouvernements de ratifier et d'appliquer la Convention Cadre pour la Lutte anti-tabac afin de préserver la santé publique.
11. S'opposer ouvertement à ce que le marketing du tabac se déplace des pays développés vers les pays moins développés et demander aux gouvernements de faire de même.
12. Prôner la promulgation et l'application des lois qui:
 - régulent efficacement la fabrication, la vente, la distribution et la promotion du tabac et des produits dérivés du tabac et qui prévoient les dispositions énoncées ci-après.
 - exiger qu'une mise en garde écrite et visuelle contre les risques pour la santé soit imprimée sur tous les emballages dans lesquels les produits dérivés du tabac sont vendus et dans toutes les publicités et les opérations promotionnelles des produits dérivés du tabac. De telles mises en garde doivent être bien visibles et signaler à ceux qui souhaitent arrêter de fumer ou de consommer des produits dérivés du tabac les numéros de téléphone, les sites Internet ou toute autre source d'assistance.

- interdisent de fumer dans tous les lieux publics (y compris les établissements de santé, les écoles et les centres éducatifs), les lieux professionnels (y compris les restaurants, les bars et les boîtes de nuit) et les transports publics. Les centres de traitement de la dépendance psychique et chimique doivent également être des lieux non fumeurs. Le tabac en prison doit être interdit.
 - interdisent toute publicité et promotion du tabac et des produits dérivés du tabac.
 - encouragent l'instauration d'une loi sur les emballages neutres.
 - interdisent la vente, la distribution et l'accès aux cigarettes et autres produits dérivés du tabac aux enfants et aux adolescents. Interdisent la production, la distribution et la vente de bonbons illustrant ou ressemblant à des produits à base de tabac.
 - interdisent de fumer sur tous les vols d'avions commerciaux nationaux et internationaux et interdisent la vente détaxée des produits dérivés du tabac vendus dans les aéroports et autres endroits.
 - interdisent toutes les subventions gouvernementales pour le tabac et les produits dérivés du tabac.
 - subviennent à la recherche sur la prévalence de la consommation de tabac et sur les effets des produits dérivés du tabac sur la santé de la population.
 - interdisent la promotion, la distribution et la vente de toute nouvelle forme de produits dérivés du tabac actuellement non disponibles.
 - majorent les taxes sur les produits dérivés du tabac, et affectent ces revenus supplémentaires à des programmes de prévention, des programmes et services de sevrage basés sur la preuve et à d'autres mesures de santé.
 - restreignent ou éliminent le commerce illégal des produits dérivés du tabac et la contrebande de ces produits.
 - aident les récoltants de tabac à passer à d'autres cultures.
 - demandent aux gouvernements d'exclure les produits à base de tabac des accords commerciaux internationaux.
13. Reconnaître que l'usage du tabac peut causer des maladies touchant les enfants en raison de sa nocivité tant au niveau de sa consommation, du tabagisme passif qu'il génère, de la relation entre l'usage du tabac par les enfants et de l'exposition au tabac consommé par les adultes. Les médecins devraient faire des efforts spécifiques pour:
- Assurer un environnement sans tabac aux enfants
 - Cibler les parents qui fument dans le cadre des programmes d'arrêt du tabac
 - Promouvoir les programmes contribuant à la prévention et à la baisse de consommation du tabac par les jeunes
 - un accès et un marketing contrôlés des produits à base de tabac et
 - faire de la recherche sur le contrôle du tabac une grande priorité
14. Refuser d'investir dans des compagnies ou entreprises produisant ou promouvant l'usage ou la vente de tabac.